// AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DLP 20-7-72 413360
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
PUBLICATION PÉRIODIQUE
EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31 - BALMA
ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 2 au Bulletin technique n° 142 de juillet 1972 -

1972 - 18ème envoi

VIGNE

- Tordeuses de la grappe :

Le deuxième vol des papillons de cochylis et d'eudémis a commencé depuis quelque temps et des pontes ont été déposées. Leur éclosion débute.

Il est donc recommandé d'appliquer, dès réception, un traitement de type préventif ou bien seulement lors des tout premiers jours de la semaine du 24 au 29 juillet si l'on préfère intervenir par une application curative.

Nous rappelons que ce traitement ne s'impose que dans les vignes où l'on a constaté des attaques sensibles lors de la première génération des chenilles. C'est le cas en particulier de la région de Fronton, de certaines vignes des côteaux du gaillacois et de la vallée du Lot. Soigner l'application, les attaques de ces insectes favorisant généralement l'installation de la pourriture grise.

- Cicadelle (Empoasca flavescens) :

Cette cicadelle est plus ou moins présente actuellement dans tous les vignobles mais en général les populations restent encore faibles. Une intervention ne se justifie que si l'on trouve, en moyenne, 1 larve par feuille en effectuant un comptage sur 100 à 200 feuilles. Ne pas confondre les larves d'Empoasca avec celles de Scaphoïdeus littoralis très fréquentes dans de nombreuses vignes du Tarn et de la Hte-Garonne notamment. Ces dernières sautent lorsqu'on les dérange.

En cas de nécessité, on pourra utiliser l'un des produits suivants: les doses étant exprimées en matière active à l'hl : Azinphos (40 g) Carbaryl (75 g) Diméthoate (30 g) Formothion (50 g) Méthidathion (30 g) Oxydéméton méthyl (25 g) Phosalone (50 g) Prothoate (30 g) mais préférer un produit à base de Phosalone ou de Méthidation, matières actives moins dangereuses que les autres vis à vis de la faune auxiliaire.

- Mildiou :

La situation reste excellente dans l'ensemble des vignobles et il ne semble pas nécessaire d'envisager un nouveau traitement pour le moment.

- Black-rot :

De nouvelles taches sont apparues les 13, 14 et 17 juillet. Dans les vignes où la maladie est présente (cas des vignes des régions d'Entraygues et de Marcillac en Aveyron, de rares parcelles ailleurs) une intervention devrait être mise en place dès la première menace de pluie.

- Oïdium :

Nous rappelons les termes de notre précédent bulletin du 10 juillet.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Tordeuse orientale du pêcher :

Le deuxième vol des papillons se poursuit activement.

P/2.95

Il est recommandé d'appliquer un nouveau traitement entre le 24 et 26 juillet.

a) pour la protection des pousses en pépinières.

b) pour la protection des pêches :

- Variétés dont la récolte ne commencera pas avant le 3 août, avec un produit à base de mévinphos.

- Variétés à récolter après le 10 août, avec l'un des produits homologués dans l'édition générale d'avril 1972 (Bulletin n° 139) autre que le mévinphos.

Veiller à respecter scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi des produits avant récolte.

c) Protection des écussons en pépinières : Traiter les écussons dans les quatre jours qui suivent leur pose avec l'un des produits homologués.

ARBRES A FRUITS A P2PINS

- Carpocapse des pommes et des poires :

Le deuxième vol des papillons n'est pas encore commencé mais le premier se poursuit toujours avec une intensité appréciable dans divers secteurs et l'activité sexuelle est assez forte.

Dans les vergers habituellement très sensibles (notamment dans ceux situés au voisinage immédiat d'agglomérations ou de locaux d'emmagasinage d'emballages ayant servi) un nouveau traitement à appliquer dès réception est nécessaire.

POMME DE TERRE

- Doryphore :

Favorisé par un temps chaud et sec, l'insecte est actuellement très actif. Surveiller les cultures et le cas échéant intervenir lorsque des larves sont présentes.

BALMA, le 18 juillet 1972

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Midi-Pyrénées"

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.